

Commune d'Aussac-Vadalle

Région Nouvelle Aquitaine

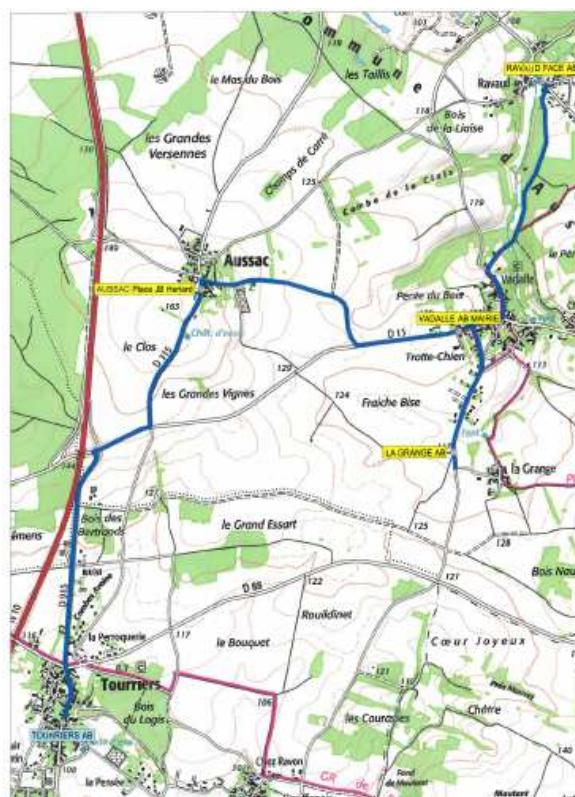
Projet de Rabattement des usagers sur Tourriers

« Transport à la Demande »

Dossier de présentation

3 juillet 2020

Annexes : devis XXX



1. Aussac-Vadalle

La commune d'Aussac-Vadalle se situe dans le département de la Charente à 20 km d'Angoulême et 25 km de Ruffec.

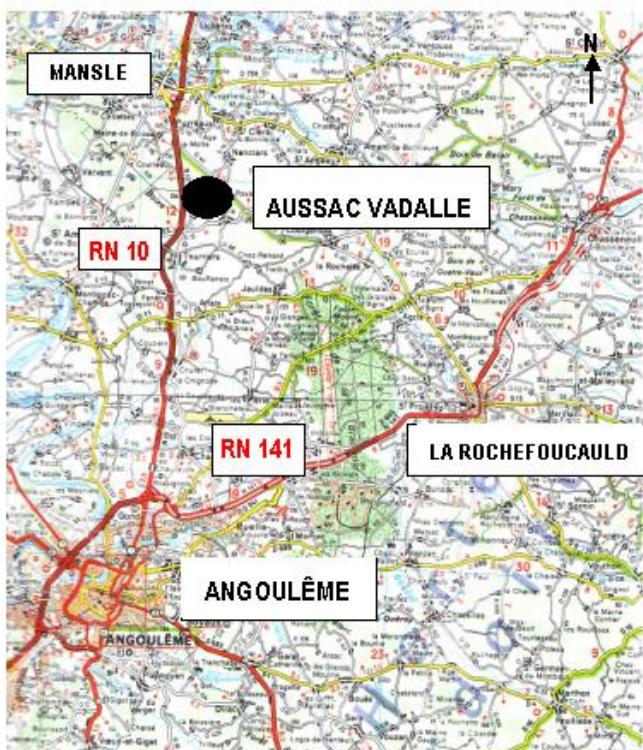
Elle est coupée par la RN 10 qui traverse son territoire du nord au sud. Elle est rattachée depuis 2018 à l'arrondissement de Confolens et fait partie de la communauté de communes de Cœur de Charente.

Dans le cadre du PETR du Ruffecois, elle participe à l'essor du nord Charente en drainant les potentialités économiques du sud de ce territoire.

Son implantation à proximité d'Angoulême lui a permis d'avoir un développement démographique important puisqu'elle est passée de 385 habitants en 1995 à 513 habitants actuellement.

L'augmentation de la population s'accélère au regard des atouts de la commune qui sont sa proximité avec Angoulême, un coût attractif des terrains à bâtir et une grande qualité de vie.

Un positionnement attractif



Une situation géographique privilégiée:

à 20 km environ d'Angoulême et traversée par la RN 10

Extrait de la carte routière Michelin de la Charente-Charente Maritime au 1/150 000

Elle jouxte les communes de Nanclars et Maine de Boixe, au nord, Val de Bonnieure et Coulgens à l'est, les communes de Jauldes et Tourriers au sud et la commune de Villejoubert à l'ouest.

L'organisation urbaine du territoire :

L'organisation urbaine de AUSSAC VADALLE se caractérise par un bâti relativement peu éparsillé, qui se concentre principalement autour de 4 hameaux (Aussac, La Grange, Ravaud, Vadalle). Les voies communales viennent irriguer les hameaux entre eux.

La commune compte deux bourgs : Aussac qui est le hameau qui accueille la paroisse, et Vadalle, plus central, qui accueille la mairie, les écoles, le multiple rural et la salle des fêtes et constitue traditionnellement le pôle économique de la commune. C'est ce hameau qui a connu le plus fort développement ces dernières années, notamment par l'implantation du lotissement communal.

Le développement d'un habitat pavillonnaire important et de projets de lotissements annonce la proximité d'Angoulême.

L'axe de développement qu'est la RN 10 est un axe important pour la commune. Il relie la commune à l'aire urbaine d'Angoulême, très attractive pour les habitants de AUSSAC - VADALLE en terme

d'emplois notamment. En effet, cet axe est classé « express », ce qui implique une prise en compte de la sécurité des accès sur cet axe très fréquenté. Un recul de 100 mètres des constructions nouvelles est imposé en raison des préoccupations environnementales en terme de préservation des espaces naturels, agricoles et de qualité urbaine et paysagère.

La desserte de la commune se fait par le réseau viaire suivant :

La RN 10 (axe à grande circulation) qui relie Angoulême à Ruffec et la RD 115 qui va vers Nanclars (moins passagère) traversent la commune du sud-ouest au nord-ouest.

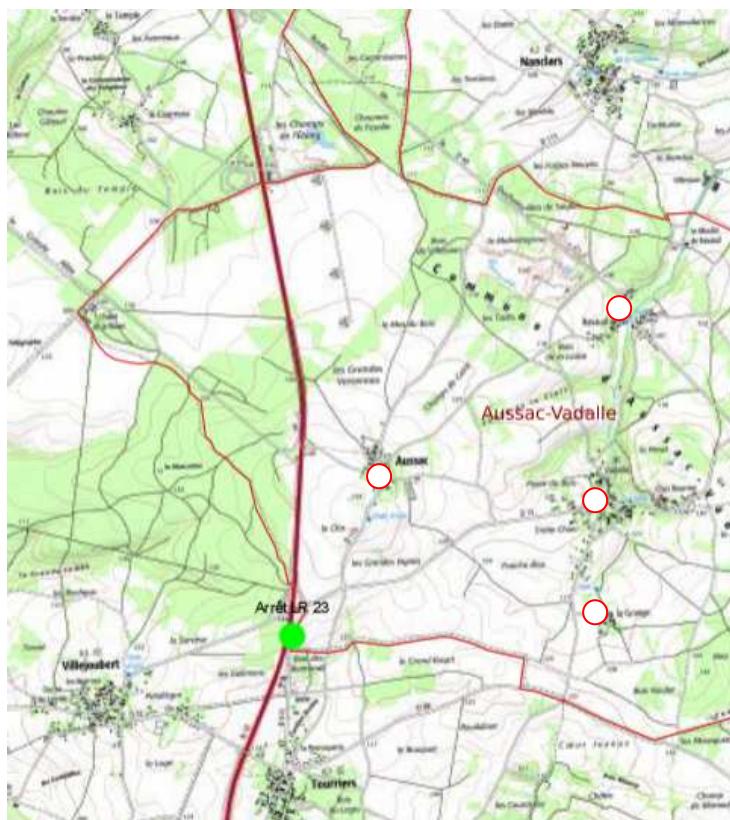
La RD40 traverse la commune d'est en ouest par le nord (vers Coulgens).

La RD 15 traverse la commune du sud-ouest au nord-est (vers Val Bonnieure).

Enfin, la RD 88 longe la commune au sud.

2. Le transport collectif actuel

La commune est desservie par la ligne régulière N° 23 qui passe à la limite d'Aussac-Vadalle et de Tourriers.



L'arrêt de bus se situe pour un piéton à :

- 1, 4 km du bourg d'Aussac soit 20 minutes,
- 2,3 km du bourg de Vadalle soit 30 minutes,
- 3,5 km du bourg de Ravaud soit 45 minutes,
- 2,7 km du bourg de la Grange soit 34 minutes.

On constate qu'il est impossible pour un piéton de se rendre régulièrement à l'arrêt de bus de la commune matin et soir.

Les habitants sont dans l'obligation de se déplacer sur Angoulême, au regard de l'absence de service et de commerce, hors multiple rural, sur la commune.

Les besoins de déplacement, hors scolaire, sont liés, au travail, à la santé, aux achats, aux consultations spécialisés (notaires, avocats, administrations, etc.), aux loisirs, et pour rejoindre la gare d'Angoulême.

3. Identification du besoin

Les habitants d'Aussac-Vadalle ont exprimé largement le besoin de déployer une solution de transport collectif journalier pour rejoindre Angoulême. La fréquentation, compte tenu de la perte de l'habitude de l'usage du transport collectif, est volontairement minorée. Un bilan sera nécessaire en cours d'expérimentation.

Le besoin est actuellement réparti sur 3 catégories d'utilisateurs :

- Les scolaires (Lycéens et collégiens en sections spécifiques), environ 6 à 8 élèves,
- Les usagers « réguliers », environ 3 à 4 personnes,
- Les usagers « d'opportunité », estimé à 1 personne en moyenne.

Le nombre de voyageurs moyen est donc estimé actuellement à une douzaine de personnes.

Selon la catégorie d'usagers, on peut estimer que la fréquentation sera maximale en période scolaire, moindre en période de petites vacances et très réduite en période des grandes vacances.

4. Solution proposée

Il s'agit d'un rabattement des usagers avec un service unique le matin et le soir pour rejoindre l'arrêt de bus de Tourriers. Les horaires pourraient être les suivants :

Point de montée	Horaire aller	Horaire retour soir
RAVAUD Abri-bus	6:39	18:21
LA GRANGE Abri-bus	6:43	18:17
VADALLE Abri-bus mairie	6:45	18:15
AUSSAC Abri-bus Place JB Hériard	6:47	18:13
TOURRIERS Abri-bus	6:50	18:10

5. Aspect financier

L'approche proposée par la commune est de répartir le coût du service entre la Région et la commune afin de permettre aux usagers d'utiliser le transport de rabattement sans surcoût. Selon les possibilités technique et réglementaire, l'usager pourra, soit s'acquitter du billet à partir de la prise en charge lors du rabattement, soit au niveau de la ligne n° 23.

Le service pourrait être assuré selon le devis en annexe et sa réactualisation par courriel du 3 juillet :

- Une première solution pour une offre de service du lundi au vendredi sur le temps scolaire, *les lundis, mardis, jeudis, vendredis scolaires – 1 aller Ravaud 6H39 Tourriers 6H50 – 1 retour 18H10 Tourriers 18h21 Ravaud – 49.90 € T.T.C par jour de fonctionnement*
- Une seconde solution pour une offre de service du lundi au vendredi toute l'année sauf les grandes vacances, *les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis en vacances scolaires : 1 aller Ravaud 6H39 Tourriers 6H50 – 1 retour 18H10 Tourriers 18h21 Ravaud – 75.00 € T.T.C par jour de fonctionnement*

Option : Les mercredis scolaires - 1 aller Ravaud 6H39 Tourriers 6H50 – 1 retour mi-journée 13H00 Tourriers 13H11 Ravaud - 1 retour 18H10 Tourriers 18h21 Ravaud – 85.00 € T.T.C par jour de fonctionnement.